



Vallées du
Haut-Anjou

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



CCVHA
1^{re} collectivité
labellisée



rapport d'activité 2022

*Un territoire porteur
de valeurs pour l'avenir*

Directeur de la publication : Étienne Glémot
Rédacteur en chef : Étienne Glémot
Rédaction : service communication
Maquette et mise en page : UN DES SENS
Date de parution : mars 2023
Crédits photos : Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou
Imprimé en 200 ex. par Connivence sur papier certifié PEFC

2022,
un territoire porteur
de valeurs pour l'avenir



Sommaire

Édito	5
Zoom sur un territoire responsable	6
Ça s'est passé en 2022	8
La RSO dans la peau	10
PARTIE 1	
Des services au plus proche des habitants	12
Un accès aux droits, une priorité	13
Des infrastructures adaptées	13
Bien s'épanouir aux quatre coins du territoire	14
Des services pour toutes les générations	16
PARTIE 2	
Construire l'avenir	19
Développer une offre de mobilités durables	20
Aménager durablement le territoire	22
Mieux habiter	23
Contribuer au maintien de l'activité agricole	24
Préparer les futurs citoyens	25
PARTIE 3	
Préserver l'environnement	26
Agir ensemble pour le climat	27
Protéger les ressources naturelles	28
Produire de l'énergie autrement	30
PARTIE 4	
Renforcer l'attractivité du territoire	31
Un territoire pour entreprendre	32
Un territoire à découvrir	34
PARTIE 5	
Une gestion responsable	36
Des femmes et des hommes au service des habitants	37
Des finances maîtrisées	38

Édito

Un territoire porteur de valeurs pour l'avenir



Dans un monde de plus en plus troublé, face aux incertitudes et aux différents défis qui nous font face, nos politiques publiques et nos services s'adaptent sans cesse, et nous maintenons nos ambitions et le rythme de nos projets pour répondre aux besoins des habitants.

La Covid est survenue avec une brutalité sociale, médicale et économique sans précédent. Aujourd'hui, la guerre sévit aux portes de l'Europe et inquiète, tant par la menace qu'elle fait peser au niveau militaire que par ses conséquences économiques. En parallèle, partout le dérèglement climatique perturbe les économies et affecte des vies. L'année 2022 a été l'une des plus chaudes jamais enregistrées dans le pays. De multiples records malheureux ont été battus : une situation de sécheresse historique, des feux de forêt d'une amplitude inégalée... À l'heure où le monde se divise, il s'agit de s'unir pour lutter ensemble et préserver les générations futures. Et il nous faut prendre toutes les mesures...

Face à ces enjeux mondiaux, nous avons un rôle à jouer à l'échelle locale pour initier et appuyer les politiques de transition. Il nous faut prendre notre part, agir et proposer des solutions concrètes, durables, qui nous incitent toutes et tous à changer nos habitudes, revoir nos modes de consommation, nos façons de se déplacer, nos modes de vie... Et dans les Vallées du Haut-Anjou, nous avons pris toute la mesure de ces enjeux.

Nous sommes à mi-mandat. De nombreux engagements parmi ceux que nous avons pris il y a trois ans sont d'ores et déjà réalisés ou sur le point de l'être, nos chantiers avancent.

Les services aux habitants ont été renforcés : l'inauguration d'un nouvel équipement France Services en est l'illustration. Nous préparons l'avenir pour construire un territoire où il fait bon vivre, habiter, se déplacer, travailler à horizon 2035. Nous veillons à préserver nos ressources et notre environnement. Nous dialoguons avec nos partenaires pour traiter des enjeux économiques et renforcer notre attractivité.

Vous découvrirez au fil de ces pages les actions et projets menés en 2022 que nous entendons poursuivre avec le même esprit de responsabilité et d'enthousiasme.

Bonne lecture

Étienne Glémot,

Président de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

Zoom sur un territoire responsable



ENVIRONNEMENT

25 RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

8 ESPACES NATURELS SENSIBLES (2 060 ha)

2 ZONES SPÉCIALES DE CONSERVATION



SUPERFICIE

658 km²



POPULATION

PRÈS DE

40%

DE LA POPULATION DE MOINS DE 30 ANS

36 542

HABITANTS

+ 176 HABITANTS EN MOYENNE PAR AN

16
COMMUNES





SERVICES



 **3** ÉQUIPEMENTS FRANCE SERVICES

 **3** ÉCOLES DE MUSIQUE

 **27** BIBLIOTHÈQUES DE PROXIMITÉ

 **21** TERRAINS MULTISPORTS

1 SALLE DE SPORT INTERCOMMUNALE

ÉCONOMIE



2 151
ENTREPRISES INSCRITES AU RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES INSEE AU 01/01/2022

476
EXPLOITATIONS AGRICOLES AU 01/01/2020

16
ZONES D'ACTIVITÉS

Ça s'est passé en 2022

JANVIER

-  10 Signature de la convention globale territoriale entre la CCVHA et la CAF de Maine-et-Loire
-  27 Développement du transport à la demande avec de nouvelles communes desservies : Le Louroux-Béconnais (Val d'Erdre-Auxence) et Bécon-les-Granits.
-  28 Ouverture du temps fort lecture publique « Histoires de liberté »

MARS

-  22 Visite scolaire à la station d'épuration de la Pouéze (Erdre-en-Anjou)
-  30 Balade de découverte de la nature à Villemoisan (Val d'Erdre-Auxence)

Visite scolaire



AVRIL

-  9 Inauguration du terrain multisport à Querré (Les Hauts-d'Anjou)
-  30 1^{re} rencontre de l'habitat au Lion d'Angers

1^{re} Rencontre de l'Habitat



MAI

-  7 Inauguration des nouveaux aménagements dans les bibliothèques de Bécon-les-Granits et du Louroux-Béconnais (Val d'Erdre-Auxence)
-  13 Signature d'une convention entre la CCVHA et la CCI de Maine-et-Loire en faveur du développement économique du territoire
-  26 Palio de la Communauté de communes à l'occasion de l'Anjou-Loire Challenge

JUIN

-  Réunion publique de présentation du projet de voie verte de l'Oudon
-  1^{re} édition des Folies du Lion au Parc départemental de l'Isle Briand
-  Inauguration des nouveaux aménagements de la bibliothèque de Brissarthe (Les Hauts-d'Anjou)
-  Inauguration de l'équipement France Services Val d'Erdre-Auxence



JUILLET

-  Inauguration des nouveaux aménagements de la bibliothèque d'Andigné (Le Lion d'Angers)

SEPTEMBRE

-  Lancement de la saison culturelle de la CCVHA « Habille-toi, on sort ! »
-  Renouvellement du label RSO Lucie 26 000
-  Séminaire de rentrée des élus de la CCVHA

OCTOBRE

-  Ciné-échanges sur les énergies renouvelables citoyennes locales à Bécon-les-Granits
-  Café de la création d'entreprise
-  **AU**  Mondial du Lion



NOVEMBRE

-  → Approbation du plan d'actions et du budget relatifs au dispositif Territoire Pilote Transmission Agriculture
- Prescription du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

DÉCEMBRE

-  &  Balades thermiques à la Cornuaille (Val d'Erdre-Auxence) et à Contigné (Les Hauts-d'Anjou)
-  Finalisation des travaux de restauration de 26 mares bocagères
-  Approbation du schéma cyclable intercommunal

Zoom sur :

La RSO dans la peau

La reconnaissance d'un engagement constant et de progrès significatifs

En 2019, la CCVHA a été la première collectivité de France labellisée Lucie 26000, faisant d'elle une pionnière en matière de Responsabilité Sociétale des Organisations. Le 9 septembre 2022, elle a vu son label renouvelé pour 3 ans. Territoire pilote des démarches RSO en France, cette distinction confirme et encourage les efforts menés par la collectivité depuis plusieurs années. La CCVHA poursuit son engagement en co-construction avec l'ensemble de ses parties prenantes.

En plaçant la RSO au cœur de l'action publique et du projet pour le territoire, de nombreux progrès significatifs ont été réalisés depuis 2019. Cette reconnaissance fait suite à un audit externe réalisé par le cabinet indépendant Bureau Veritas Certification, selon le référentiel de la norme internationale ISO 26000.

UN NOUVEAU CYCLE DE 3 ANNÉES

La CCVHA entend consolider les outils existants, poursuivre la concrétisation des engagements déjà très ambitieux, pris lors du précédent cycle, et développer les actions, notamment :



Renforcer le dispositif de protection des données personnelles par l'élaboration d'une charte informatique.



Développer de nouvelles opportunités de préservation et mise en valeur du patrimoine biologique local, notamment en faisant reconnaître de nouveaux espaces naturels (boisements).



Mettre en place de nouvelles solutions de mobilités plus durables.



Poursuivre des enquêtes de satisfaction auprès des usagers des services Enfance-jeunesse et CIAS.



Conforter l'accompagnement individuel proposé aux porteurs de projets économiques ou de reprise d'entreprises afin de faciliter l'installation et le développement des entreprises sur le territoire.



ET CONCRÈTEMENT?

Avec le renouvellement de ce label, la collectivité s'engage sur trois nouvelles années d'actions concrètes.

Objectifs : Poursuivre la dynamique engagée dans une démarche d'amélioration continue des services et construire un avenir responsable dans l'intérêt de tous, agents, élus, usagers, partenaires.

7 THÉMATIQUES SONT ÉTUDIÉES :



1 - METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE



2 - RESPECTER LE DROIT DES PERSONNES



3 - DÉVELOPPER DES RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL RESPONSABLES



4 - PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT



5 - DÉVELOPPER L'ÉTHIQUE DANS LES RELATIONS D'AFFAIRES



6 - RESPECTER LES INTÉRÊTS DES CITOYENS



7 - CRÉER LES CONDITIONS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOUTENIR LES INITIATIVES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Depuis sa labellisation en 2019, la CCVHA a accompli déjà de nombreux progrès, et plus particulièrement :

- Une réorganisation des services en interne pour plus de transversalité.
- Un projet de territoire concerté avec tout le territoire puis formalisé et partagé, donnant une vision claire de la ligne de conduite et des ambitions pour les prochaines années.
- Un plan d'action en faveur de l'égalité femmes-hommes.
- La mise en place d'une procédure d'alerte et d'une cellule de veille pour prévenir toute forme de harcèlement, de violence ou de discrimination.
- L'aménagement du temps de travail dans un respect de conciliation vie privée/vie professionnelle (télétravail, horaires de réunion, gestion centralisée des congés) et organisation d'événements fédérateurs pour les agents.
- La mise en œuvre d'une politique d'achats et de commande publique visant à favoriser les entreprises responsables.
- Un accès facilité et de proximité aux services publics grâce aux trois équipements France Services répartis sur le territoire de la CCVHA.
- La réduction des délais de paiement des fournisseurs.
- Le déploiement d'une démarche structurée en termes de préservation de l'environnement,...



« Face aux enjeux planétaires, les réponses doivent être locales. Engagée depuis sa création dans une démarche RSO, la CCVHA fait figure de précurseur. En première ligne sur le terrain avec les communes, nous sommes fiers de construire un territoire plus responsable. Le renouvellement du label Lucie salue nos premiers succès et nous encourage à poursuivre nos actions afin de répondre aux défis écologiques, climatiques et démographiques. »

Étienne Glénot, président de la CCVHA.



Virginie Guichard, Vice-présidente déléguée
Projet de territoire - RSO

« La labellisation Lucie 26 000 est un processus exigeant mais qui nous tire vers le haut. Cette démarche RSO guide notre action publique et constitue la colonne vertébrale de notre projet de territoire. Elle nous apporte de nouvelles manières de travailler, nous nourrit, nous remet en question aussi parfois mais pour améliorer nos pratiques et mieux servir nos concitoyens. »

PARTIE 1

Des services au plus proche des habitants

Services administratifs, actions en faveur de la jeunesse, culture, solidarités... la CCVHA décline ses politiques publiques avec la volonté renouvelée de proposer un service accessible à tous.

Dans un monde de plus en plus dématérialisé, renforcer l'accès des habitants aux services et aux droits de façon équitable, au plus près de leur lieu de vie, particulièrement sur le vaste territoire des Vallées du Haut-Anjou, est une priorité.

S'adapter aux attentes et aux besoins, proposer une offre de qualité et de proximité à toutes les générations, créer du lien social... Ces actions concourent à construire un territoire inclusif, solidaire, bienveillant et où il fait bon habiter.





Un accès aux droits, une priorité

BIEN INFORMER, BIEN ACCOMPAGNER

Avec l'inauguration cette année d'un équipement France Services à Val d'Erdre-Auxence, la CCVHA entend offrir un accompagnement personnalisé et de proximité aux habitants. Cette année 2022, les animateurs des trois France Services appuyés par 24 partenaires ont réalisé au total plus de 9 000 accueils et accompagnements. Il s'agit là d'un service très plébiscité, face à la dématérialisation croissante des démarches administratives.

Les usagers sont accompagnés (aide à l'élaboration de leurs dossiers, dans leurs démarches en lignes et à l'utilisation d'internet) et mis en relation avec les organismes (Pôle emploi, CPAM, CAF, MSA...).

Cet effort de simplification des services et des démarches se poursuivra en 2023 avec le projet aux Hauts-d'Anjou, visant à regrouper en un seul et même lieu l'accueil de la mairie des Hauts-d'Anjou et l'accueil France Services intercommunal. Il s'agit là d'un projet emblématique de la qualité de l'accueil dans la CCVHA avec comme mots d'ordre : simplicité, proximité et écoute.



FOCUS SUR

Un format original pour faire connaître France Services

La structure des Hauts-d'Anjou a organisé en octobre 2022 un escape-game, conçu sur mesure par une société locale, afin de permettre aux habitants de découvrir, de façon originale et ludique, tous les services et accompagnements proposés. Un format totalement inédit pour donner envie au public de pousser la porte d'un établissement France Services.



84

PARTICIPANTS SONT VENUS DÉJOUER LES PIÈGES ET PERCER LES MYSTÈRES DE FRANCE SERVICES

3

ÉTABLISSEMENTS FRANCE SERVICES :

- > LES HAUTS-D'ANJOU À CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE
- > VAL D'ERDRE-AUXENCE AU LOUROUX-BÉCONNAIS
- > LE LION D'ANGERS (PORTÉ PAR LA MSA)

9 077

ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS RÉALISÉS EN 2022

24

PARTENAIRES



Des infrastructures adaptées

Rendre service aux habitants, c'est aussi disposer d'infrastructures adaptées. La CCVHA met en œuvre un programme d'entretien des voiries pour faciliter la mobilité de tous. Elle procède au nettoyage des fossés avec des enjeux importants en termes environnementaux (écoulement des eaux et drainage). Enfin, elle veille aussi à l'entretien de l'ensemble des sentiers du territoire (élagage, taille, nettoyage, propreté, débroussaillage, ...).



130km

DE VOIRIES RESTRUCTURÉES (GRAVILLONNAGE ET REPROFILAGE)

248km

DE SENTIERS PÉDESTRES ENTRETENUS

94km

LINÉAIRES DE FOSSÉS CURÉS



Bien s'épanouir aux quatre coins du territoire

Parce qu'elle est essentielle dans un monde sans cesse en mutation, parce qu'elle n'est pas réservée non plus à une élite ou à un public citadin, la CCVHA entend proposer une offre culturelle variée et alliant qualité, proximité et curiosité.

LA CULTURE, PARTOUT ET POUR TOUS

Depuis la prise de compétence en 2021, la CCVHA affiche un dynamisme certain pour construire avec les communes et avec ses partenaires un projet culturel d'intérêt communautaire, générateur de lien social et de développement local, source de dynamisme territorial. Elle veille à ce que la culture sillonne tout le territoire et vienne à la rencontre des habitants au plus près de leur lieu de vie.

La saison 2021-2022 a débuté en mars 2021 et a permis l'accueil de six spectacles aux quatre coins du territoire, et du chapiteau Mobile, ainsi que l'accompagnement des premières Folies du Lion au Parc départemental de l'Isle Briand.

La saison 2022-2023 a débuté en septembre. Elle a été rendue visible via la création d'une plaquette intitulée « Habille-toi, on sort ! ». Derrière ce titre dynamique et amusant, elle propose au public un programme complet de spectacles accessibles à tous proposés à la fois par la CCVHA et par ses partenaires culturels. Cette première collection automne-hiver a permis d'accueillir en 2022 deux spectacles, ainsi que le Mumo (Musée Mobile).



FOCUS SUR

La culture, un vecteur d'épanouissement de la jeunesse

Parce que la culture se partage, se diffuse, se transmet, le Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA), signé en 2021, s'adresse en priorité aux enfants. Il a pour but de favoriser l'accès à une culture, vivante, nourrie de toutes les disciplines artistiques, allant du patrimoine jusqu'aux arts visuels. La CCVHA anime et coordonne le CLEA sur son territoire, défini avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale de Maine-et-Loire et le département du Maine-et-Loire.

La CCVHA apporte également son soutien à l'association l'Échappé Belle par le biais d'une convention pluriannuelle d'objectifs et d'actions concrètes sur les communes de Bécon-les-Granits, Val d'Erdre-Auxence, Erdre-en-Anjou, Saint-Sigismond et Saint-Augustin-des-Bois (subvention de 38 200€).



1 700

ENFANTS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE ACTION CULTURELLE DANS LE CADRE DU CLEA

1 200

SPECTATEURS



6

PARCOURS THÉMATIQUES

10

PROPOSITIONS ARTISTIQUES (AVEC HABILLE-TOI, ON SORT !)

14

RENDEZ-VOUS PROPOSÉS PAR L'ÉCHAPPÉE BELLE

4

RÉSIDENCES D'ACTIONS TERRITORIALES (2 PAR SAISON)



DIFFUSER LE GOÛT DE LA LECTURE

Près de 300 bénévoles animent les 27 bibliothèques de proximité qui maillent le territoire, avec le soutien professionnel et matériel de la CCVHA. Ces structures bien implantées dans les communes concourent à diffuser le goût de la lecture en milieu rural.

Grâce à l'action conjointe de la CCVHA et des communes, plusieurs sites (bibliothèques de Bécon-les-Granits, Brissarthe aux Hauts-d'Anjou, Andigné au Lion d'Angers, et du Louroux-Béconnais à Val d'Erdre-Auxence) ont fait l'objet d'une rénovation complète, afin de mieux accueillir les usagers : renouvellement du mobilier, réaménagement de locaux, travaux de rénovation, respect des normes d'accessibilité... Ainsi, les habitants bénéficient d'équipements culturels modernisés et d'un service plus adapté aux usages d'aujourd'hui.

De nombreux événements rythment l'année et permettent d'animer ces lieux, de mobiliser et valoriser les bénévoles et d'attirer de nouveaux publics : temps fort, animations jeunesse, lectures en bibliothèques...

PRÈS DE

4 700

EMPRUNTEURS ACTIFS

PLUS DE

124 000

PRÊTS

PRÈS DE

115 000 DOCUMENTS DISPONIBLES
DANS LE RÉSEAU

PLUS DE

1 300 PARTICIPATIONS AUX
ÉVÉNEMENTS DANS L'ANNÉE



Lancement de la saison culturelle "Habille-toi on sort"





Des services pour toutes les générations

BIEN GRANDIR

La CCVHA s'est donnée pour mission de renforcer les structures, services et activités pour permettre aux enfants, quel que soit leur âge, de bien grandir en Vallées du Haut-Anjou.

DES PLACES SUPPLÉMENTAIRES POUR L'ACCUEIL DES TOUT-PETITS

En 2022, la CCVHA a déposé un permis de construire pour un nouvel établissement multi-accueil à Val d'Erdre-Auxence (Le Louroux-Béconnais). Ce nouveau site proposera 24 places en remplacement du multi-accueil « Pom de Reinette », dont le bâtiment devenait moins fonctionnel et économe. Pour un meilleur confort de tous, cette nouvelle construction intégrera des critères environnementaux : conception bioclimatique, usage de matériaux biosourcés (ossature bois et remplissage paille). Les travaux démarrent en 2023.



ÉTABLISSEMENTS
MULTI-ACCUEIL POUR
LES TOUT-PETITS

118

PLACES
DONT 96 EN ACCUEIL
RÉGULIER ET 22 EN
ACCUEIL OCCASIONNEL

3

RELAIS
PETITE ENFANCE

1000

PLACES D'ACCUEIL
CHEZ LES ASSISTANT(E)S
MATERNEL(LE)S

ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LES ADOS DANS LEUR TEMPS LIBRE

En 2022, pour offrir de bonnes conditions d'accueil aux enfants et mieux répondre à leurs attentes, la CCVHA a repris en régie l'accueil de loisirs vacances de Bécon-les-Granits. Ce nouveau fonctionnement a permis d'étendre le partenariat avec les services de la commune, d'offrir plus de repères aux enfants et un seul interlocuteur pour les familles. La CCVHA gère désormais la totalité de l'ALSH les mercredis et les vacances scolaires. Sur la période de septembre à décembre, on a pu observer une hausse de la fréquentation de 32% les mercredis et de 21% durant les vacances scolaires.

Le service jeunesse de la CCVHA a accueilli cette année 202 jeunes de 11 à 17 ans dans les antennes de Châteauneuf-sur-Sarthe aux Hauts-d'Anjou, Thorigné-d'Anjou, Vern-d'Anjou à Erdre-en-Anjou et Bécon-les-Granits. Les jeunes y trouvent un environnement bienveillant et sécurisé pour qu'ils puissent apprendre à vivre ensemble, acquérir leur autonomie, éveiller leur curiosité... Ils pratiquent des activités, manuelles, culturelles, scientifiques, sportives, culinaires... dans une démarche de découverte et d'ouverture sur l'extérieur et bénéficient d'actions de prévention. Dans ce cadre, 79 jeunes sont aussi partis en séjours de vacances d'été.

11 STRUCTURES D'ACCUEIL DE LOISIRS
DONT 3 GÉRÉES PAR LA CCVHA



ESPACES ADOS DONT
4 GÉRÉS PAR LA CCVHA



TERRAINS MULTISPORTS





Terrains multisports aux Hauts-d'Anjou



FOCUS SUR

Inauguration du terrain multisport aux Hauts-d'Anjou

En avril dernier, la CCVHA et la commune des Hauts-d'Anjou ont inauguré officiellement à Querré le terrain multisport, gratuit et accessible à tous, même aux personnes à mobilité réduite. Ce projet s'intègre dans la dynamique intercommunale initiée dès la création de la CCVHA pour renforcer la pratique sportive et encourager les échanges entre générations.

INFORMER LES JEUNES DE 15 À 25 ANS

Le Point Info Jeunes situé à Châteauneuf-sur-Sarthe aux Hauts-d'Anjou est un lieu d'accueil gratuit et accessible à tous, sans rendez-vous. Il délivre des informations sur diverses thématiques (formation, métiers, transports, logement, loisirs, santé...).

Dans le cadre d'un appel à projet impulsé par Info Jeunes Pays de la Loire et la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Pays de la Loire (DRAJES) en avril 2022, la CCVHA a mis en place des Relais Info Jeunes sur tout le territoire. Depuis octobre 2022, chaque espace jeunesse est désormais équipé d'un espace d'infos pour les jeunes de 15-25 ans en complémentarité du Point Info Jeunes.

La CCVHA, en partenariat avec l'École des Parents et des Éducateurs (EPE) et les CCAS des communes de Miré et des Hauts-d'Anjou, a également soutenu la création d'un Point Écoute Jeunes à Châteauneuf-sur-Sarthe visant à accompagner les jeunes en situation de mal-être. Une psychologue de l'EPE reçoit sans rendez-vous et dans un cadre strictement confidentiel tous les mercredis.



BIEN VIEILLIR

Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) des Vallées du Haut-Anjou, en partie soutenu par le département de Maine-et-Loire, met en œuvre un programme d'actions entièrement gratuit à destination des personnes âgées de plus de 60 ans.

Objectifs :

- Apporter une réponse concrète en proximité au défi du vieillissement.
- Favoriser l'autonomie des seniors et de bonnes conditions de vie au quotidien.



LES ACTIONS MISES EN PLACE :

 **106**
BÉNÉFICIAIRES
DU PORTAGE
DE REPAS

Un service sur mesure qui propose une solution de restauration à domicile, occasionnellement ou tous les jours. Et un vrai moment d'écoute pour rompre l'isolement.

 **9**
COMMUNES

Ont accueilli des activités physiques adaptées, encadrées par des éducateurs sportifs diplômés et qualifiés. Objectif : Garder la forme.

 **4**
CAFÉS
DE L'INFO

Pour sensibiliser le public senior, par petits groupes, sur différentes thématiques : les accidents domestiques, les démarchages abusifs, ou encore le numérique.

 **9**
ESCAPADES
CULTURELLES

Sorties culturelles, touristiques, de loisirs, ... Par petits groupes, elles permettent d'accéder gratuitement à une offre variée.

 **3**
ATELIERS
PRÉVENTION
ROUTIÈRE

Dédiés aux seniors (action soutenue par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées du Maine-et-Loire)



FOCUS SUR

Le numérique au cœur de l'action publique

Avec Anjou Numérique, une feuille de route innovation et numérique a été élaborée. Objectif : proposer un accès équitable sur le territoire et pour tous les publics à un accompagnement ou une médiation numérique. Ainsi, des permanences numériques sont proposées chaque semaine dans les trois structures France Services. Selon les demandes, des ateliers ou permanences supplémentaires peuvent également être organisés au plus proche des lieux de vie des habitants. Des ateliers spécifiques pour les seniors existent également.

156 HEURES DE PERMANENCES INNOV'NUM POUR LES SENIORS

9 ATELIERS INNOV'NUM TAB' POUR LES SENIORS

PRÈS DE

500 PARTICIPANTS AUX ATELIERS ET ANIMATIONS PROPOSÉS

PRÈS DE

 **20 000**
REPAS LIVRÉS

70 à 80 VISITES PAR MOIS PERMETTANT UNE VEILLE SOCIALE AUPRÈS DES USAGERS

PARTIE 2

Construire l'avenir

À l'heure de l'évolution des usages et de la transition écologique, dans un monde en mutation, les politiques et les services publics s'adaptent sans cesse.

À travers ses projets, la CCVHA construit l'avenir d'un territoire responsable et marque son engagement fort en faveur d'un aménagement durable, s'inscrivant dans la transition écologique et l'adaptation au changement climatique.

Faire face à la hausse des coûts de l'énergie, penser les mobilités de demain, construire une vision partagée de l'aménagement et de l'urbanisme, relever les défis économiques qui lui font face... La CCVHA maintient ses ambitions et le rythme de ses projets pour répondre aux enjeux actuels.



Développer une offre de mobilités durables

La CCVHA est Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur son territoire depuis le 1^{er} juillet 2021. Les élus souhaitent étoffer l'offre de déplacement et permettre à ses habitants de disposer d'alternatives à l'usage de leur voiture personnelle.

DÉVELOPPER L'USAGE ET LA PRATIQUE DU VÉLO

Le vélo n'est pas toujours une évidence à la campagne. Et pourtant, 55% des déplacements quotidiens en milieu rural sont inférieurs à 5 kilomètres. Une distance qui pourrait être aisément parcourue à vélo en moins de 15 minutes ! Avec à la clé de nombreux avantages : des déplacements moins chers, la pratique d'une activité bonne pour la santé, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des nuisances sonores... Afin de développer l'usage et la pratique du vélo, la CCVHA a adopté en 2022 un schéma cyclable intercommunal. Ce document stratégique planifie pour les dix prochaines années les aménagements nécessaires et sécurisés afin de faciliter la pratique quotidienne ou de loisirs de ce mode de déplacement alternatif.

Le schéma cyclable intercommunal prévoit la création de deux types de liaisons cyclables :

- 14 liaisons dites utilitaires soit 74,9 kilomètres.
- 2 liaisons dites touristiques (les voies vertes le long de l'Oudon et de la Sarthe) soit 28 kilomètres.

Ces aménagements seront réalisés en trois temps durant les prochains mandats. Ce schéma cyclable intercommunal tend à montrer que le vélo a toute sa place dans le panel de solutions de mobilité qui s'offrent aux habitants.

103 km
DE LIAISONS CYCLABLES
À RÉALISER

85%
DE LA POPULATION CONCERNÉE
PAR CES AMÉNAGEMENTS



ENCOURAGER LE COVOITURAGE

En 2022, les élus des Communautés de communes Loire Layon Aubance et des Vallées du Haut-Anjou, tout comme Angers Loire Métropole, ont décidé de cofinancer, avec l'aide de la Région des Pays de la Loire et de l'État, les covoiturations domicile-travail via l'application Klaxit. Une mesure qui permet de proposer une solution incitative de mobilité, durable et économique pour les trajets du quotidien.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2023, l'application Klaxit permet aux habitants de se mettre en relation pour covoiturer. Des avantages financiers sont proposés à la fois aux conducteurs et aux passagers, grâce à un mécanisme de financement de tous les trajets.

BONUS DE **100€** POUR LES NOUVEAUX CONDUCTEURS

ENTRE **2 & 4€** DE RÉMUNÉRATION POUR LE CONDUCTEUR PAR TRAJET

0,50€ LE COÛT D'UN TRAJET POUR UN PASSAGER

DE NOUVELLES VILLES DESSERVIES PAR LE TRANSPORT À LA DEMANDE

En 2022, la Région Pays de la Loire en lien et la CCVHA ont étendu le service de transport à la demande à de nouvelles communes : Le Louroux-Béconnais (Val d'Erdre-Auxence) et Bécon-les-Granits. Ce service permet de rejoindre une commune centrale, un arrêt de car ou une gare, se rendre au travail, faire des courses, pratiquer des loisirs... Cette solution vient compléter l'offre pour des besoins plus ponctuels ou de proximité.



FOCUS SUR

Défi Mobilité

Pour la première fois, les agents de la CCVHA ont participé en mai 2022 au Défi Mobilité Pays de la Loire. Ce challenge permettait de tester et parfois découvrir les moyens de transports alternatifs existants. Les collaborateurs enregistraient leurs trajets pour stimuler l'esprit de compétition.

15

PARTICIPANTS

1 103km

EFFECTUÉS AVEC UN MODE DE TRANSPORT ALTERNATIF À LA VOITURE INDIVIDUELLE

156kg

DE CO₂ ÉCONOMISÉ

QUAND MOBILITÉ RIME AVEC SOLIDARITÉ

Sur le territoire des Vallées du Haut-Anjou, 5% des ménages ne disposent pas de voiture. Coordonné par le Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS) des Vallées du Haut-Anjou, le service de transport solidaire peut être utilisé ponctuellement par les habitants se trouvant en difficulté pour se déplacer. Pour faire des courses, aller à un rendez-vous médical, réaliser une démarche administrative ou encore rendre visite à de la famille ou des amis, l'utilisation du service peut se faire tous les jours selon les disponibilités des conducteurs bénévoles.

En complément de ce service, les élus de la CCVHA avec ceux des communautés de communes d'Anjou Bleu Communauté et d'Anjou Loir et Sarthe et le Conseil départemental de Maine-et-Loire, ont porté un intérêt au projet présenté par les associations locales d'insertion, visant à développer un service de mise à disposition de véhicules solidaires. Ce service sera déployé progressivement à compter de 2023 et coordonné par l'association d'insertion, Solipass, avec les associations locales.





Aménager durablement le territoire

PLUi : FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UN PROJET PARTAGÉ, COHÉRENT ET SOLIDAIRE

La CCVHA est compétente en matière de documents d'urbanisme depuis le 1^{er} juillet 2021.

Dans la continuité de son projet de territoire, la collectivité a décidé de se doter d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), garant d'un aménagement et d'un développement harmonieux et continu à l'échelle des 16 communes du territoire.

Une démarche ambitieuse et exigeante en faveur d'une vision partagée de l'avenir des Vallées du Haut-Anjou à l'horizon 2035.



Objectif : Construire un territoire où il fait bon vivre, habiter, se déplacer, travailler, se divertir.

Le PLUi constituera le seul document de planification et se substituera dès son approbation aux documents réglementaires en vigueur.

Conformément à son engagement RSO, et pour permettre l'expression du plus grand nombre, le PLUi sera co-construit avec les 16 communes du territoire et tout au long de la démarche, les habitants, les associations, les Personnes Publique Associées et Consultées (PPA et PPC) et les acteurs locaux pourront réagir et formuler des propositions et des observations.

PARMI LES DÉFIS À RELEVER, À NOTER :



Garantir les conditions de l'attractivité économique et touristique de la CCVHA



Garantir la mixité sociale et accueillir durablement les habitants



Développer l'offre de mobilités en incitant aux modes actifs, partagés et décarbonés



Préserver la qualité du cadre de vie, en valorisant le patrimoine bâti existant, en évitant l'étalement urbain et en veillant au maintien des services dans les bourgs ruraux



Concilier les politiques de préservation des espaces naturels et des paysages avec les pratiques agricoles et leurs évolutions



Relever les défis environnementaux pour un territoire résilient face aux changements climatiques (réhabilitation thermique des constructions, développement des énergies renouvelables, programmes locaux de préservation de l'environnement, ...)



FOCUS SUR

Une politique habitat adaptée pour répondre aux besoins des ménages

Dans le cadre de son projet de territoire, la CCVHA souhaite se doter d'un Programme Local de l'Habitat (PLH). Objectif : définir les grandes orientations d'une politique locale de l'habitat qui participe au développement du territoire et favorise la cohésion sociale et urbaine sur six ans. En 2022, en concertation avec les communes, un diagnostic a permis de préciser le contexte socio-démographique, l'état actuel sur le territoire, ainsi que l'adéquation de l'offre et de la demande sur le marché local.



Mieux habiter

ACCOMPAGNER LES HABITANTS EN FAVEUR D'UN LOGEMENT DÉCENT ET MOINS ÉNERGIVORE

Faire face à la hausse des coûts de l'énergie et bien vivre dans un logement décent sont des défis majeurs pour tout un chacun. Afin d'accompagner les ménages dans leur projet de rénovation énergétique mais aussi pour aider ceux qui souhaitent adapter leur logement à la situation de celui qui l'occupe (maintien au domicile des personnes handicapées ou âgées) et pour favoriser la réhabilitation des logements très dégradés, la CCVHA a mis en place des dispositifs OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat) et OPAH-RU (Renouvellement Urbain). Cet accompagnement permet aux particuliers, occupants ou bailleurs, d'accéder à des aides sous conditions de ressources ou de niveau de loyer pour rénover les logements.

En plus des aides classiques disponibles dans le cadre des OPAH, l'intercommunalité a mis en place des aides en direction des propriétaires qui dépassent les plafonds de ressources de l'ANAH.

En complément, la CCVHA s'est dotée d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique (France Rénov'). Ce guichet unique apporte aux habitants un accompagnement personnalisé et des conseils (techniques, juridiques, financiers...) pour leurs projets de travaux énergétiques.

De quoi donner un vrai coup de pouce aux projets et lutter contre la précarité énergétique !



FOCUS SUR

Construction d'une nouvelle aire d'accueil des gens du voyage à Val d'Erdre-Auxence

La CCVHA compte actuellement 2 aires d'accueil des gens du voyage, aux Hauts-d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe) et au Lion d'Angers. En 2022, ont démarré des travaux afin qu'un nouvel équipement voit le jour à Val d'Erdre-Auxence qui comptera 10 nouveaux emplacements soit 20 places supplémentaires.

Ce chantier a été lancé conformément aux préconisations du Conseil départemental du Maine-et-Loire, formulées dans le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Cette nouvelle aire contribue à proposer des conditions d'accueil décentes et à mieux circonscrire les stationnements illicites.



FOCUS SUR

1^{re} rencontre de l'habitat

Tous les dispositifs d'amélioration de l'habitat en un seul lieu ! La CCVHA en lien avec Soliha organisait en 2022 la première rencontre de l'habitat. L'occasion de présenter la stratégie de la CCVHA en matière d'habitat et d'expliquer tout le panel d'accompagnement des habitants dans leur projet.

OPAH GÉNÉRALISTE

213

CONTACTS

91

VISITES

€ 63

DEMANDES DE SUBVENTION RÉALISÉES

1 700 000 €

DE TRAVAUX GÉNÉRÉS SUR UNE ANNÉE

OPAH - RENOUVELLEMENT URBAIN :

31

CONTACTS

8

VISITES

8

ACHÈVEMENTS DE TRAVAUX

PLATEFORME FRANCE RENOV'

335

CONTACTS RENSEIGNÉS

62

CONSEILS PERSONNALISÉS EFFECTUÉS LORS D'UNE PERMANENCE DONT 22 SUR LE SOLAIRE





Contribuer au maintien de l'activité agricole

RENOUVELER LES GÉNÉRATIONS DANS L'AGRICULTURE

D'ici à 2034, la moitié des agriculteurs sera en âge de partir en retraite et leurs terres vont devoir trouver un repreneur. Pour favoriser les transmissions, la Région des Pays de la Loire s'est engagée dans une démarche expérimentale, innovante et unique en France, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Pays-de-la-Loire.

Un Territoire Pilote par département a été nommé. Pour le Maine-et-Loire, c'est la CCVHA qui a été retenue. Dans ce cadre, un programme d'actions avec des solutions concrètes a été élaboré en 2022 et sera déployé dès 2023 sur 3 ans.

Objectifs :

- Faciliter la mise en relations entre cédants et porteurs de projets.
- Accompagner les exploitants et créer une dynamique commune à tous les acteurs du territoire pour faciliter et favoriser les transmissions.



La CCVHA, nommée Territoire Pilote, entend soutenir le secteur agricole et s'engager en faveur de la transmission aux jeunes générations, un enjeu pour demain intégré dans le projet de territoire.

 **73%**

DU SOL DÉDIÉ À L'ACTIVITÉ AGRICOLE

27%

DES CHEFS D'EXPLOITATION ONT PLUS DE 55 ANS

 **33%**

DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LIÉE À L'AGRICULTURE

475 EXPLOITATIONS SUR LE TERRITOIRE



OBJECTIF 2025

60%

DE TAUX DE RENOUVELLEMENT





Préparer les futurs citoyens

100% DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ÉQUIPÉS D'OUTILS NUMÉRIQUES

L'École contribue à la construction d'une société de l'information et de la communication pour tous. En formant les élèves à maîtriser les outils numériques, elle donne les clés à ces citoyens de demain pour leur permettre de vivre et évoluer dans une société dont l'environnement technologique est en perpétuelle évolution.

En 2018, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) s'engageait dans un plan d'actions ambitieux en faveur de l'accès au numérique dans les écoles du territoire.

Objectifs :

- Réduire la fracture numérique, qu'elle soit sociale ou géographique.
- Favoriser l'accessibilité des outils.
- Accompagner à la fois les enseignants dans leur mission d'éducation, et les enfants dans leur parcours d'apprentissage.

Cette phase de déploiement en faveur du numérique à l'école s'est achevée en 2022 avec un bilan très positif.



Entre 2018 et 2021, 800 000 € ont été investis au profit de l'accessibilité du numérique dans les écoles, cofinancé par la CCVHA, la Région des Pays-de-la-Loire et l'État (programme France Relance). Et en 2021-2022, la CCVHA a bénéficié de l'appel à projet lancé par l'État dans le cadre du Plan de relance, pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (153 421 € investis dont 98 615 € financés par l'État).

LA CCVHA AUX CÔTÉS DES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT

Dans ce contexte, et parce qu'il s'agit d'accompagner les professionnels dans la prise en main de ces nouveaux outils, la CCVHA a également pris en charge l'adhésion de tous les professeurs des écoles aux ressources et services proposés par le réseau Canopé.

Enfin, afin de promouvoir ces nouvelles façons d'enseigner, une journée dédiée aux usages du numérique et à l'aménagement des espaces scolaires intitulé « Bouge ta classe en Vallées du Haut-Anjou » a été proposée. L'événement a permis aux nombreux participants (élus, enseignants, acteurs éducatifs, parents) de découvrir et d'expérimenter de nouvelles approches pédagogiques grâce aux outils numériques.



La réalisation du programme de soutien à l'accessibilité au numérique dans les écoles des Vallées du Haut-Anjou a été mis en œuvre grâce à un soutien financier de 320 000 € de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du Contrat Territoires Région.



La réalisation du programme de soutien à l'accessibilité au numérique dans les écoles des Vallées du Haut-Anjou a été mis en œuvre dans le cadre du Plan de relance économique de la France de 2020-2022 lancé par l'État.

PARTIE 3

Préserver l'environnement

Préserver la nature, la biodiversité, l'environnement, c'est protéger la vie. La CCVHA a pris à bras le corps ces sujets fondamentaux, et ce, depuis sa création et avant même les engagements internationaux de la COP 15 sur la Biodiversité.

La CCVHA prend toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde des ressources et à la restauration des milieux naturels lorsqu'ils sont dégradés. Après les épisodes de sécheresse qui ont sévi en 2022, l'eau est une denrée précieuse que l'on doit exploiter, consommer, gérer durablement. Il s'agit également de restaurer les trames bocagères si caractéristiques des Vallées du Haut-Anjou, et véritables réservoirs de biodiversité. Autant d'actions qui permettront au territoire de s'adapter aux changements climatiques actuels et à venir...



Agir ensemble pour le climat

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : PLACE À L'ACTION !

La CCVHA est engagée dans la mise en œuvre du plan Climat de l'Anjou Bleu (2021-2026). Ce plan est coordonné par le PETR du segréen et réalisé par les intercommunalités concernées.

Objectifs :

- Réinventer les mobilités au service d'un territoire moins dépendant de la voiture individuelle.
- Révéler les richesses naturelles et préserver le cadre de vie face aux changements climatiques.
- Accompagner la transition vers une agriculture et une alimentation plus durable.
- Faire de la transition énergétique un moteur du développement économique territorial.

Un premier Comité de coordination du Plan Climats'est tenu en septembre 2022 avec tous les partenaires concernés.

 **BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE**

85%

DES 40 ACTIONS PROGRAMMÉES SONT EN COURS DE RÉALISATION

IL RESTE :

 **5** ACTIONS À INITIER SUR LA 2^e PÉRIODE DU PLAN ENTRE 2023-2026



PLUSIEURS ACTIONS ONT ÉTÉ MISES EN VALEUR :

<p style="font-size: 2em; font-weight: bold; color: #00A69A;">1</p> <p>LE SERVICE DE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉE</p>	<p style="font-size: 2em; font-weight: bold; color: #00A69A;">2</p> <p>LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES</p>	<p style="font-size: 2em; font-weight: bold; color: #00A69A;">3</p> <p>L'ÉLABORATION DU PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL</p>
<p style="font-size: 2em; font-weight: bold; color: #00A69A;">4</p> <p>LE PLAN BAS CARBONE</p>	<p style="font-size: 2em; font-weight: bold; color: #00A69A;">5</p> <p>LA GESTION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLÉE DE LA ROMME ET DE L'AUXENCE</p>	<p style="font-size: 2em; font-weight: bold; color: #00A69A;">6</p> <p>LE DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL DE MOBILITÉ ECOMOB'IN</p>

Le comité s'est ouvert sur la perspective de mise en œuvre d'une filière bois-forêt à l'échelle de l'Anjou Bleu.

40

ACTIONS PROGRAMMÉES ENTRE 2021-2026

1

ACTION RÉALISÉE

5

ACTIONS À INITIER

34

ACTIONS EN COURS

RSO





Protéger les ressources naturelles

ENGAGÉ POUR LA NATURE



La collectivité est engagée dans une politique volontaire de préservation de la nature depuis 2018.

EN 2022, LA CCVHA :

A RESTAURÉ



26 MARES SUR 9 COMMUNES
DU TERRITOIRE

(Val d'Erdre-Auxence, Erdre-en-Anjou, Les Hauts d'Anjou, Juvardeil, La Jaille-Yvon, Le Lion d'Angers, Montreuil-sur-Maine, Saint-Augustin-des-Bois, Sceaux d'Anjou)

COÛT DES TRAVAUX

36 750 € (TTC)

Des opérations de curage, reprofilage des berges, abattage, élagage et débroussaillage ont été menées au cours de l'automne afin de remettre en état ces mares et favoriser l'implantation de la biodiversité. Des suivis auront lieu pour évaluer les bénéfices des travaux sur ces écosystèmes. 70 mares ont pu déjà être restaurées depuis 2018. Un autre lot de travaux sur 38 mares est prévu pour l'automne 2023. Un atout pour l'agriculture, la biodiversité, et l'amélioration de la ressource en eau sur le territoire.

A ACCOMPAGNÉ



2,9 km DE HAIES BOCAGÈRES
(12 PLANTEURS) SUR 7 COMMUNES

(Erdre-en-Anjou, Juvardeil, Val d'Erdre-Auxence, Bécon-les-Granits, Les Hauts-d'Anjou, Grez-Neuville et Miré)

Il s'agit là de restaurer les continuités écologiques qui font toute l'identité des Vallées du Haut-Anjou.

Ces opérations sont accompagnées sur le terrain par l'association EDEN, partenaire technique.





Près de 200 habitants ont participé aux animations de sensibilisation à la préservation de l'environnement proposées à tous toute l'année : rando-nature, plantations de haies, découverte des oiseaux ou des arbres, balade sensible, bilan de santé d'un cours d'eau,... Intégrés au programme « Rendez-vous nature en Anjou », ces événements permettent de découvrir les richesses naturelles du territoire.



La CCVHA coordonne le plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Vallée de la Romme et de l'Auxence, soutenu par un groupement de partenaires : CPIE Loire Anjou, Culture Biome, Fédération départemental des Chasseurs et la Chambre régionale d'Agriculture.

EN 2022

8 NOUVELLES EXPLOITATIONS AGRICOLES SE SONT PRÉ-ENGAGÉES DANS LA DÉMARCHE DE RÉOUVERTURE ET GESTION PASTORALE DES COTEAUX ENFRICHÉS (350 ha de SAU, dont 120 ha de coteaux)

QUI VIENNENT S'AJOUTER AUX



6 EXPLOITATIONS DÉJÀ ENGAGÉES DANS LE CADRE DES TRAVAUX PRÉCÉDENTS (Contrat Nature, 2018-2020)

70

MARES RESTAURÉES DEPUIS 2018

8 ESPÈCES D'AMPHIBIENS RECENSÉES

127km

DE HAIES PLANTÉES DEPUIS 2000

14 ANIMATIONS ORGANISÉES

De nombreux temps d'échanges ont été réalisés pour sensibiliser les élus, techniciens et acteurs du site à la gestion de l'ENS (6 réunions, 110 propriétaires et exploitants contactés).

Ces actions s'inscrivent dans le plan d'actions « Territoire Engagé pour la Nature » des Vallées du Haut-Anjou (2021-2023) reconnu par l'Office Français de la Biodiversité.



FOCUS SUR

L'eau, une ressource précieuse

Après trois ans de diagnostics et d'études sur quatre saisons, notamment en vue de bien connaître les niveaux des nappes phréatiques l'hiver, la CCVHA a adopté un schéma directeur de l'assainissement des eaux usées. 14 millions d'euros seront investis sur 10 ans pour améliorer le fonctionnement du traitement des eaux usées, et 6 millions d'euros pour mieux maîtriser les débits et la gestion des eaux pluviales.

33
STATIONS

71
POSTES DE RELEVAGE

193km
DE RÉSEAUX DE COLLECTE DES EAUX USÉES

190km
DE RÉSEAUX DE COLLECTE DES EAUX PLUVIALES

19km
DE RÉSEAUX DE COLLECTE UNITAIRE



Produire de l'énergie autrement

DE PLUS EN PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES EN VALLÉES DU HAUT-ANJOU

Faire de la transition énergétique un moteur de développement économique local est possible. La CCVHA accompagne le développement des énergies renouvelable sur son territoire. Des objectifs énergétiques ont été fixés dans le plan climat de l'Anjou bleu à horizon 2030.



FOCUS SUR

Quelques exemples d'actions mises en œuvre pour le solaire :

- Animations, subvention et accompagnement au montage de projets chez les particuliers.
- Installation de générateurs solaires sur les bâtiments publics.
- Facilitation de projets de centrale solaire au sol.
- Ombrière de parking et parc solaire "villageois".
- Aide à l'émergence d'un collectif citoyen pour le portage de projet d'énergie renouvelable.
- 41 subventions versées aux particuliers en 2022 pour leurs installations solaires, soit l'équivalent de 15 990 € de subventions, 113 m² de panneaux, 218 kWc de puissance installée et 237 MWh de production raccordée.
- 20 particuliers ont bénéficié du service d'accompagnement "Le Solaire en Anjou" (ALISEE) pour le montage de leurs projets solaires depuis mars 2022.

247%

DE L'OBJECTIF CIBLE SUR LA FILIÈRE ÉOLIENNE QUI ÉTAIT FIXÉ À 90 GWH / AN EN 2030

116%

DE L'OBJECTIF CIBLE SUR LA FILIÈRE MÉTHANISATION QUI ÉTAIT FIXÉ À 98 GWH / AN EN 2030



En 2022, l'ensemble des projets d'énergies renouvelables en production, autorisés et en développement sur le territoire des Vallées du Haut-Anjou et d'Anjou Bleu Communauté permettraient d'atteindre les objectifs suivants :

98%

DE L'OBJECTIF CIBLE SUR LA FILIÈRE SOLAIRE QUI ÉTAIT FIXÉ À 77 GWH / AN EN 2030

Par ailleurs, une vingtaine de citoyens bénéficient actuellement de l'accompagnement de la CCVHA et de ses partenaires pour se former et réaliser un ou des projets d'énergies citoyennes dans les Vallées du Haut-Anjou. Sur le modèle de ce qui se fait déjà en Europe, ces citoyens souhaitent s'approprier et maîtriser la production d'une énergie plus verte et produite localement.

PARTIE 4

Renforcer l'attractivité du territoire

Pour développer l'attractivité et le développement touristique du territoire des Vallées du Haut-Anjou, la communauté de communes s'appuie sur ses nombreux atouts : sa proximité avec la métropole angevine, son cadre de vie, ses paysages, ses villages de charme, ses nombreux cours d'eau, son patrimoine... qu'il est agréable de découvrir en parcourant les nombreux sentiers de randonnée ou au fil de l'eau à bord de la Gogane.

La collectivité soutient également le développement et l'implantation des entreprises en étant aux côtés des porteurs de projets.



Un territoire pour entreprendre

La CCVHA soutient les entrepreneurs et ce quelle que soit la taille de leur activité. Le service développement économique propose une large palette de services : accompagnement à la création ou la reprise d'entreprises, aide au montage des dossiers, conseil dans l'élaboration des projets, accompagnement financier, création de zones d'activités économiques, mise en réseau et création de synergies entre entrepreneurs...

SOUTENIR LES ENTREPRENEURS LOCAUX

L'association Initiative Anjou s'appuie sur les intercommunalités du Maine-et-Loire pour soutenir la création, la croissance et la reprise d'entreprises, par l'accompagnement des porteurs de projets et l'octroi de prêts d'honneur destinés à conforter leurs fonds propres.

Ce type d'action permet de faire levier en facilitant l'obtention d'un prêt bancaire et favoriser ainsi la consolidation du tissu économique local. Le service développement économique de la CCVHA œuvre donc en ce sens et coordonne localement le comité d'agrément qui décide des attributions de prêt d'honneur.



DANS CE CADRE,
17 ENTREPRISES ONT ÉTÉ
SOUTENUES FINANCIÈREMENT.



Depuis 2021, la CCVHA renforce sa stratégie de développement économique en faveur de l'entrepreneuriat et des implantations d'entreprises, en complément des actions réalisées dans le cadre d'Initiative Anjou. Elle propose et met en place des actions collectives au plus proche des porteurs de projet en s'appuyant sur le dispositif Maison de la Création et de la Transmission d'entreprises. Divers événements et ateliers (matinées d'information, animation à l'occasion des Folles Journées pour Entreprendre) ont permis de recevoir 25 porteurs de projets en 2022 et de les informer sur les démarches, les clés de réussite et les accompagnements proposés par la collectivité.





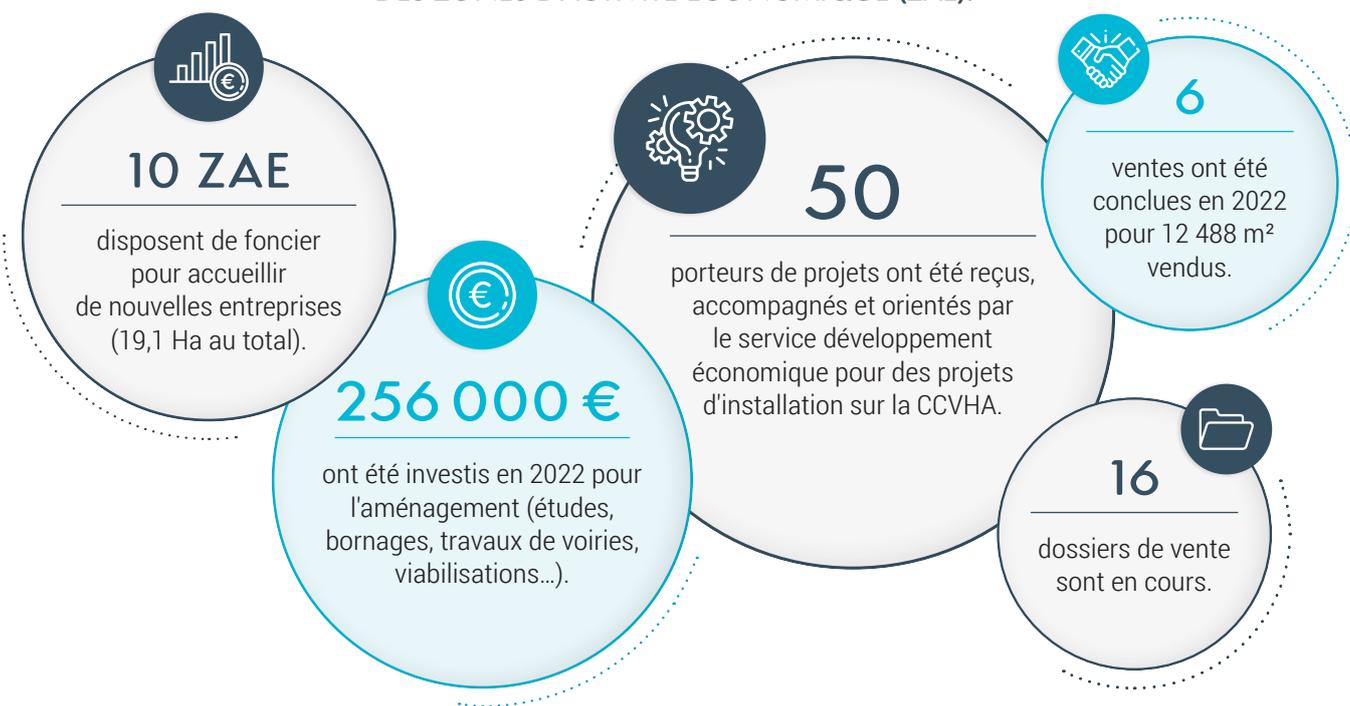
PROPOSER DES SOLUTIONS CONCRÈTES AUX PROBLÉMATIQUES FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES

Faciliter l'implantation d'activités économiques sur son territoire, investir durablement dans le parc de locaux disponibles pour les entreprises, sont des axes prioritaires pour la Communauté de communes.

Objectif : Créer les conditions favorables à l'installation et au développement des porteurs de projets économiques.



LA CCVHA AMÉNAGE ET COMMERCIALISE LE FONCIER DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (ZAE).





Un territoire à découvrir

BALADE ET DÉTENTE DANS LES VALLÉES DU HAUT-ANJOU

Les Vallées du Haut-Anjou ont de nombreux atouts en matière touristique : édifices historiques, villages de charme, rivières et cours d'eau, une filière équestre prédominante et la possibilité de pratiquer des activités de pleine nature favorisant la balade, la découverte et la détente.

SENTIERS DE RANDONNÉE

La CCVHA a réalisé un travail complet de refonte sur 23 sentiers de randonnée, soit près de 300km. L'objectif est d'optimiser l'intérêt touristique des sentiers et ainsi de mailler le territoire par l'itinérance douce pour les touristes, excursionnistes et les habitants. La CCVHA a mis place le balisage, la signalétique, l'aménagement en mobiliers urbains et d'interprétation, l'aménagement et la création de rando-fiches ainsi que le référencement des sentiers.



Ces actions permettent de poursuivre le développement touristique et susciter l'intérêt des visiteurs (randonneurs à pieds, à cheval ou à vélo, plaisanciers,...) pour le territoire !

295 km
DE SENTIERS TOURISTIQUES

6
INSCRIPTIONS
AU PLAN DÉPARTEMENTAL
DES ITINÉRAIRES
DE PROMENADE
ET DE RANDONNÉE (PDIPR)

37
CROISIÈRES RÉALISÉES
À BORD DE LA GOGANE

PLUS DE
1100
PASSAGERS
REÇUS À BORD
DE LA GOGANE



FOCUS SUR

Des événements incontournables qui contribuent au dynamisme du territoire

La CCVHA soutient également l'action des associations locales qui proposent toute l'année des événements fédérateurs, culturels, sportifs, populaires... Palio, Mondial du Lion, Heures musicales du Haut-Anjou, Festilivres à Juvardeil, Castle Race, l'Arrachée, courses cyclistes... Par leur action, ils participent au rayonnement des Vallées du Haut-Anjou. 11 associations ont été soutenues cette année pour une enveloppe globale de 29 200€.

LA GOGANE

La Gogane est un bateau électrique qui permet de découvrir la Sarthe au fil de l'eau à travers une expérience immersive au cœur des Basses Vallées Angevines (site classé Natura 2000). Il est actuellement co-géré et co-financé par la CCVHA.



AMÉNAGEMENT DE VOIES VERTES

La concertation préalable sur le projet d'aménagement de la voie verte le long de l'Oudon s'est tenue en 2022 et a été conclue avec un bilan très positif. Ce projet structurant permettra de relier, via un itinéraire cyclable, pédestre et équestre d'environ 20 km, Segré-en-Anjou Bleu au Lion d'Angers. Cette voie verte apportera une solution de mobilité douce pour les déplacements, non seulement touristiques et de loisirs, mais aussi ceux du quotidien. Elle permet de compléter le réseau existant et de créer les continuités à la Vélo Francette. Il s'agit du dernier chaînon manquant entre Brest et Angers en voie verte. Les réunions avec les propriétaires riverains et avec les habitants ont permis d'effectuer certaines adaptations sur le tracé initial. Les échanges et les études se poursuivent.

En parallèle, une consultation a été lancée en vue de réaliser des études afin de réaliser une voie verte le long de la Sarthe, entre Morannes-sur-Sarthe-Daumeray et Cheffes (30 kms dont 15 sur le territoire de la CCVHA).



PARTIE 5

Une gestion responsable

L'ensemble de ces projets n'aurait pas de concrétisation sans des finances saines et maîtrisées. Malgré l'explosion des coûts énergétiques, des matières premières et la pression de l'inflation, le budget de la CCVHA est responsable et solide dans sa gestion, mesuré et adapté dans sa réponse de proximité.

L'action publique doit également aux femmes et aux hommes qui siègent au conseil communautaire, ainsi qu'à celles et ceux qui s'investissent en coulisses et contribuent par leur travail de qualité à ce que ces projets voient le jour.





Des femmes et des hommes au service des habitants

UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE

Une prise de décision :

- Collégiale
- Exercée par des individus « sachant »
- Représentative de la population
- Dont les délais sont cohérents avec les enjeux de la décision
- Conformes aux objectifs définis
- Contrôlée et évaluée



FOCUS SUR

Cultiver le faire ensemble

Le séminaire de rentrée réunit l'ensemble des élus communautaires et des élus communaux ainsi que les membres du Comité de Développement, les directeurs et responsables de service de la CCVHA, les directeurs et secrétaires de mairies du territoire. Cette année, les travaux ont porté sur les enjeux en matière d'aménagement et d'urbanisme. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la démarche RSO de la collectivité et répond à son engagement en faveur d'une gouvernance responsable. 90 personnes y ont participé.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE :

1
PRÉSIDENT

9
VICE-PRÉSIDENTS
(EXÉCUTIF PARITAIRE)

5 MEMBRES DU BUREAU
ES QUALITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

50 ÉLUS
TITULAIRES

6 SUPPLÉANTS

LA CONFÉRENCE DES MAIRES :

35
MAIRES ET MAIRES
DÉLÉGUÉS

14 MEMBRES AU COMITÉ
DE DÉVELOPPEMENT

10 COMMISSIONS
THÉMATIQUES

DES AGENTS MOBILISÉS



11 COMMUNES ADHÉRENTES AU SCHÉMA
DE MUTUALISATION DANS L'INTÉRÊT
DES HABITANTS

- Améliorer la qualité, l'efficacité, la continuité du service public
- Permettre aux communes de bénéficier d'expertises
- Faciliter les recrutements
- Renforcer les liens avec les communes
- Optimiser les moyens humains et financiers

256 AGENTS SUR POSTES PERMANENTS EN 2022
(78 pour la CCVHA et 178 pour les communes
du schéma de mutualisation)



5 SERVICES COMMUNS CENTRAUX
(infogérance des systèmes d'information, achats-marchés,
communication, ressources humaines, comptabilité-finances)

20 ACTIONS DE FORMATION
organisées en intra en 2022 dans le domaine
de l'hygiène et la sécurité



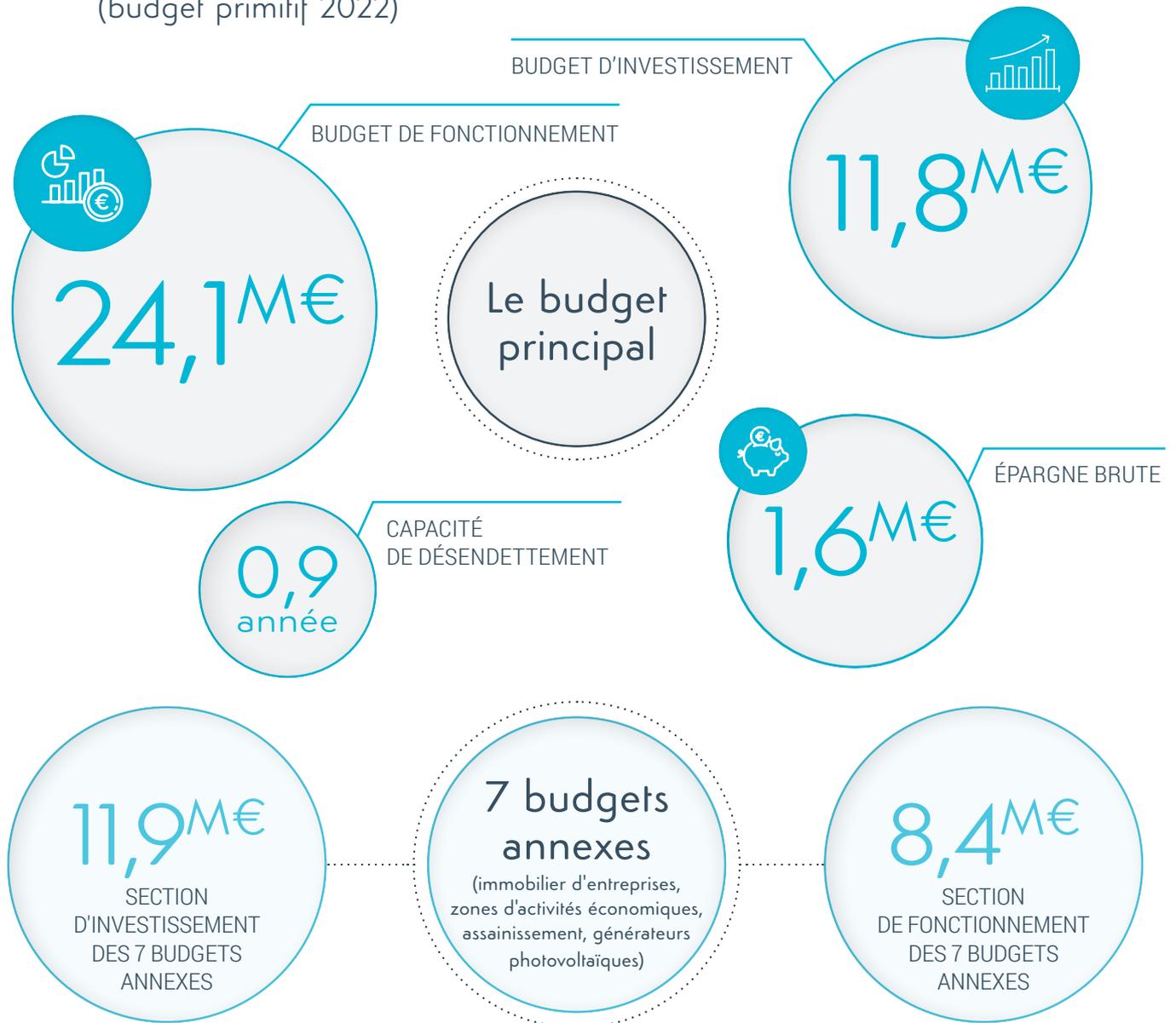
FOCUS SUR

Faire vivre le dialogue social

Lors des élections professionnelles le 8 décembre 2022, quatre agents titulaires et quatre suppléants ont été élus au sein du Comité Social Territorial.



Des finances maîtrisées (budget primitif 2022)



FOCUS SUR

Des achats responsables

- Une politique d'achats durables : obligation de gestion et de recyclage des déchets et pour certains marchés, ouverture aux variantes sur des propositions de produits ou de prestations plus écologiques.
- Mise en place de groupements de commandes avec les communes.
- Lutte contre le travail dissimulé.

- 10** MARCHÉS PUBLICS PASSÉS POUR LE COMPTE DE LA CCVHA POUR UN TOTAL DE 30 FOURNISSEURS
- 15** MARCHÉS PUBLICS PASSÉS POUR LE COMPTE DES COMMUNES POUR UN TOTAL DE 64 FOURNISSEURS
- 30** CONTRATS CCVHA SAISIS DANS LE LOGICIEL COMPTABLE / 53 CONTRATS POUR LES COMMUNES



Un territoire porteur de valeurs pour l'avenir

LES HAUTS-D'ANJOU / LE LION D'ANGERS / ERDRE-EN-ANJOU
VAL D'ERDRE-AUXENCE / CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ
BÉCON-LES-GRANITS / CHAMBELLAY / GREZ-NEUVILLE
JUVARDEIL / LA JAILLE-YVON / MONTREUIL-SUR-MAINE
MIRÉ / SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS / SAINT-SIGISMOND
SCEAUX-D'ANJOU / THORIGNÉ-D'ANJOU

contact

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU

Place Charles de Gaulle
49 220 Le Lion d'Angers
02 41 95 31 74 - contact@valleesduhautanjou.fr

www.valleesduhautanjou.fr

 [@valleesduhautanjou.fr](https://www.facebook.com/valleesduhautanjou)

  Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h